



Chers adhérents,

La réforme du système de santé va être examinée à l'Assemblée nationale.

Selon ses auteurs, elle doit permettre à chaque Français de trouver un médecin et de bénéficier d'une offre de proximité adaptée à ses besoins. En attendant de pouvoir juger sur pièces ces bonnes intentions, La Mutuelle Familiale poursuit avec constance et lucidité son engagement en faveur d'un nouveau pacte de solidarité.

En ces derniers mois de malaise social sans précédent, elle fait plus que jamais le choix de l'humain comme moteur de développement de la société.

Vous découvrirez dans ce numéro qu'elle agit sur plusieurs plans.

Elle dégage des pistes de réflexion sur la santé et la protection sociale et vous propose de les faire émerger dans les lieux de débats auxquels vous participez.

Ces sujets sont en effet trop importants pour les laisser en dehors de ce « remue-méninges » national dont on ignore d'ailleurs sur quoi il va déboucher.

Les mutuelles constituent une forme de participation citoyenne qui a fait la preuve de son efficacité. Elles sont gouvernées par leurs adhérents à travers l'élection d'une assemblée générale et d'un conseil d'administration.

L'exercice de responsabilités politiques et gestionnaires est donc le fait des adhérents eux-mêmes. A ce titre, nous avons des choses à dire dans le cadre du « grand débat national ».

Complémentaire de vie qui accompagne ses membres de la naissance à la fin de vie, La Mutuelle Familiale a récemment participé à la consultation citoyenne sur le grand âge et l'autonomie.

Elle continue la sensibilisation du grand public sur les questions de la santé environnementale. C'est un enjeu majeur de la transition écologique sur lequel elle vient de tenir une nouvelle conférence à la mairie du X^e arrondissement de Paris.

Enfin, la mutuelle vient de conclure avec la France Mutualiste une alliance inédite, qui lui permet d'enrichir sa gamme de prestations et de renforcer sa présence sur le territoire grâce à des agences partagées avec ce nouveau partenaire mutualiste. ●

Léonora Tréhel,
présidente de La Mutuelle Familiale

PARTENARIAT

RÉUNION DE FAMILLE

La Mutuelle Familiale vient de conclure une alliance inédite avec la France Mutualiste. Partageant les mêmes valeurs, les deux partenaires élargissent ainsi la gamme de prestations et de services proposés à leurs adhérents respectifs.

« Nous avons contacté La Mutuelle Familiale sur des bases affinitaires, a expliqué Dominique Burlett, président de la France Mutualiste, lors de la présentation à la presse, à Paris, le 30 janvier, du partenariat entre les deux structures. Nous recherchions une collaboration avec une mutuelle de la même taille que la nôtre, compatible avec nos valeurs et ayant le même “esprit mutualiste”, afin de mettre en place de nouvelles synergies. »

Pour Léonora Tréhel, présidente de La Mutuelle Familiale, les points de convergence sont en effet réels, comme l'attention aux adhérents, le renouvellement générationnel des élus, la volonté de développement d'offres et de services. « Nous nous retrouvons aussi dans “l'esprit de famille”, qui est la marque de ce groupe et qui représente bien ce que nous sommes à La Mutuelle Familiale : une complémentaire de

vie dont les valeurs sont la solidarité et l'entraide », a-t-elle souligné.

Autonomie financière renforcée

Grâce à cette coopération, les adhérents de la France Mutualiste pourront bénéficier des prestations de santé et de prévention – conférences, ateliers... – de La Mutuelle Familiale, qui possède en la matière une véritable expertise.

Quant à ceux de La Mutuelle Familiale, ils auront accès, s'ils le souhaitent, à un vaste éventail de prestations. « Nous leur proposons déjà des services de protection juridique, d'action sociale et d'assistance vie quotidienne, ainsi que deux applications mobiles, mais, jusqu'ici, nous n'avions ni produits Iard (incendie, accidents et risques divers) ni épargne retraite », a précisé Léonora Tréhel.



La France Mutualiste est une institution solide (voir encadré) qui propose des produits d'épargne de qualité reconnue. Comme La Mutuelle Familiale, « elle a toujours su garder son autonomie financière, son indépendance de gouvernance et sa qualité de dialogue avec les adhérents », a indiqué son président.

En 2017, elle a amorcé un nouveau plan stratégique et a ajouté à son cœur de métier (l'épargne) celui de courtier-conseil en assurance mutualiste. Elle a acquis Média courtage, une société numérique en Iard forte de 70 collaborateurs basée à Brest et dans laquelle La Mutuelle Familiale pourrait prendre des participations. « A l'heure où les logiques de marché banalisent les offres, où la concurrence encourage les pratiques opportunistes, où la santé est considérée comme un coût et non comme un élément de développement durable, il est important de nous consolider pour faire vivre les mutuelles à but non lucratif à taille humaine, pour lesquelles la démocratie n'est pas qu'un mot, et conti-

“
Faire vivre
les mutuelles
à but non
lucratif à
taille humaine





De g. à dr. : Dominique Trébuchet, directeur général de la France Mutualiste, Léonora Tréhel, présidente de La Mutuelle Familiale, Dominique Burlett, président de la France Mutualiste, et Jocelyn Waroux, directeur général de La Mutuelle Familiale.

PHOTOS © ZIR



nuer à diffuser leurs valeurs communes d'engagement et de coopération », a affirmé Léonora Tréhel. Elle a ajouté que, trop souvent, « pour les mutuelles, concentration a rimé avec disparition ». Tandis que, dans ce partenariat gagnant-gagnant fondé, selon Dominique Burlett, sur « la transparence et le respect », aucune des structures ne s'affaiblit, mais toutes deux au contraire se renforcent dans l'intérêt de leurs adhérents respectifs.

Agences partagées

Cette coopération va être concrétisée et multipliée par un partage d'agences sur le territoire. A ce jour, la France Mutualiste est représentée dans 62 agences qui abritent 150 conseillers partout en France, mais avec une forte implantation dans le Sud-Ouest. Ce réseau va être renforcé, relocalisé. De son côté, La Mutuelle Familiale dispose de 32 agences, en particulier sur le pourtour méditerranéen, en Bre-

tagne, dans l'Est et en Ile-de-France. « Comme nous avons de bonnes relations, nous nous sommes dit que nous pourrions partager nos agences. Trois sont déjà communes, puis dix sont prévues », a déclaré Dominique Trébuchet, directeur général de la France Mutualiste. « Avec ce maillage territorial, nous allons partager et, pourquoi pas, créer ensemble de nouvelles agences », a ajouté Jocelyn Waroux, directeur général de La Mutuelle Familiale.

Dès aujourd'hui, la France Mutualiste accueille La Mutuelle Familiale dans ses locaux de la Défense et de Montpellier, et La Mutuelle Familiale fait

de même avec la France Mutualiste à Brest et bientôt à Avignon.

Dans ces agences, les adhérents pourront rencontrer un conseiller santé, un expert en gestion du patrimoine et être mis en relation par visioconférence avec la plateforme Média courtage de Brest, où des professionnels attentifs seront à l'écoute de leurs besoins en assurances.

Un vrai travail d'équipe et de mutualisation, qui montre bien que « lorsqu'on est seul, on va vite, mais qu'ensemble on va beaucoup plus loin », selon les mots de conclusion de Dominique Burlett. ●

Anne-Marie Thomazeau

La France Mutualiste

Régie par le Code de la mutualité, la France Mutualiste est née en 1891, en plein boom mutualiste. Elle s'appelait alors la Boule de Neige. Après la Première Guerre mondiale, elle devient la France Mutualiste et gère la Retraite mutualiste du combattant

(Rmc). Le début des années 1990 marque une nouvelle page de son histoire. La mutuelle s'ouvre désormais aux familles des combattants et aux non-combattants. En 2017, elle se restructure et rajeunit son conseil d'administration, avec un nouveau président et un

nouveau directeur général. Le groupe compte aujourd'hui 290 000 adhérents, 440 salariés, 320 bénévoles. Financièrement solide, la France Mutualiste se porte bien, ce qui lui permet de pouvoir sereinement travailler à son avenir et à son développement.

GRAND DÉBAT NATIONAL

Donner toute sa place à la santé

La santé et la protection sociale ont un rôle trop important dans la cohésion sociale pour être absentes du grand débat national voulu par le président de la République. La Mutuelle Familiale propose à ses adhérents de se saisir des pistes de réflexion qu'elle formule ci-dessous pour les relayer dans les lieux de débats auxquels ils participent.

Permettre un égal accès à la santé

- Pourquoi ne pas relever les remboursements et les prestations de l'assurance-maladie, ce qui permettrait d'inclure les dispositifs existants tels que la Cmu dans le droit commun, améliorant ainsi l'égalité devant l'accès aux droits ?
- Le « reste à charge zéro » mis en œuvre d'ici à 2022 est limité à l'optique, au dentaire et à l'audioprothèse. Ne faudrait-il pas l'étendre à tous les actes de santé et de soins indispensables pour un véritable « 100 % santé » ?
- La santé n'est pas un bien de consommation. Ne faudrait-il pas mieux encadrer les tarifs, en négociant avec les professionnels de santé la juste rémunération de leurs actes et responsabilités ?
- La Sécurité sociale n'est pas un coût pour la société, elle est l'instrument de la justice sociale. Comment élargir son périmètre pour accompagner le vieillissement et encourager une politique de prévention en particulier contre les risques liés à l'environnement ?

Financer la Sécurité sociale durablement

- Le financement de la Sécurité sociale, reposant hier sur les seules cotisations salariales, dépend de plus en plus de la Csg (35,2 % des recettes pour la branche maladie du régime général). Si la destination de ce financement n'est pas sécurisée, ne pourrions-nous pas craindre le même phénomène qu'avec la vignette auto, qui devait financer la vieillesse et n'a jamais servi à cela ?
- Pourquoi l'Etat réduit-il les ressources de la Sécurité sociale en ne compensant plus les allègements de cotisations qu'il décide (2 milliards d'euros de pertes en 2019 pour la Sécu, 5 milliards prévus en 2022) ?
- Savez-vous que les cotisations mutualistes doivent aussi abonder le budget de l'assurance-maladie ? Les taxes représentent aujourd'hui un mois et demi de cotisation par an. Les supprimer donnerait du pouvoir d'achat aux adhérents.

Intégrer la donne écologique

- 35 % des assurés, soit 20 millions de personnes, et 60 % des dépenses de soins sont concernés par des maladies chroniques qui, on le démontre de plus en plus, sont liées à l'environnement. Quelles réponses apportent les pouvoirs publics ?
- Aux risques sanitaires s'ajoutent des risques économiques. Selon l'assurance-maladie, les maladies chroniques ont engendré ces quatre dernières années un surcoût de 8 milliards d'euros. La logique de maîtrise des tarifs peut-elle être la seule réponse à ce nouveau défi ?
- La question est plus de répondre aux besoins sociaux et de rendre la vie et la qualité de vie possible sur une planète saine. Le droit de polluer, même en payant, ne constitue pas une option pérenne acceptable.

Favoriser la cohésion de la société grâce à la démocratie sociale

- L'étatisation en cours de la gestion de la Sécurité sociale est-elle la réponse aux aspirations des citoyens à s'occuper de ce qui les regarde ? Ne faut-il pas revenir à des conseils d'administration élus par les assurés sociaux et disposant de réels pouvoirs, forme de participation citoyenne qui a pourtant été abandonnée ?
- La démocratie sociale, cela peut fonctionner, à l'exemple des mutuelles : des délégués élus par les adhérents, qui constituent l'assemblée générale, laquelle prend les grandes orientations et élit les administrateurs qui lui rendent compte de leur gestion et de leurs travaux.

Le texte complet
à retrouver sur
www.mutuelle-familiale.fr

APPLI

Echanges simplifiés avec la mutuelle

L'appli de gestion mobile de La Mutuelle Familiale est riche de fonctionnalités et d'outils. Son objectif : accompagner l'adhérent au quotidien.

« **D**epuis décembre, le téléchargement de l'appli mobile s'est accéléré », souligne Véronique Popelin-Camus, directrice du cabinet de la présidence de La Mutuelle Familiale. De nombreux adhérents, en particulier les jeunes, l'utilisaient déjà pour consulter leurs remboursements. Aujourd'hui s'ajoutent de nouvelles fonctionnalités très pratiques. Toujours disponible sur les smartphones, véritable extension de l'espace Adhérent, l'appli permet d'accéder facilement à la carte de tiers payant, de la télécharger et de la présenter aux professionnels de santé. Pour ceux qui, comme les pharmaciens, ont besoin d'enregistrer le document dans leurs fichiers, il est possible de le transférer facilement par e-mail grâce au bouton «Partage». Besoin de transmettre à la mutuelle un

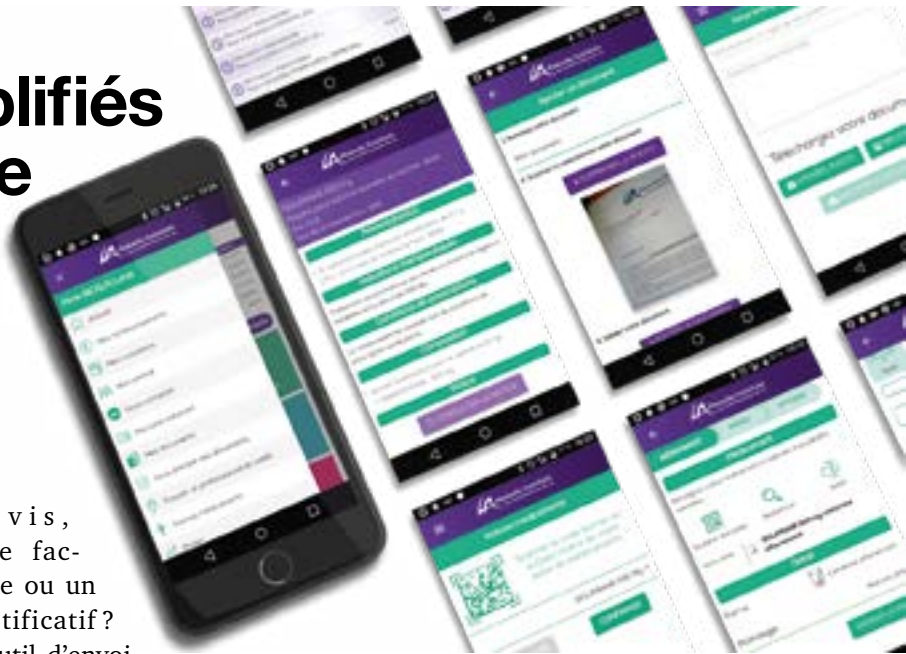
devis, une facture ou un justificatif ?

L'outil d'envoi

de documents le permet. Il suffit de photographier la pièce et de cliquer sur «Envoyer le document». Tous les documents importants relatifs à la santé peuvent également être archivés grâce au portefeuille digital. Sécurisé et personnel, il permet de conserver ordonnances, résultats d'examen, etc. Il suffit de les photographier et de les télécharger ensuite dans la Bibliothèque. Autre nouveauté : le pilulier. Avec ce service, impossible d'oublier de prendre son traitement. Comment ça marche ? Il faut configurer une alerte en saisissant les détails de la prescription (nom et forme du médicament, posologie, durée du traitement, heure

des prises...). Au moment voulu, l'appli avertit. Et en cas de doute sur les éventuels effets secondaires d'un médicament, l'appli possède un outil pour accéder aux informations de pharmacovigilance. En scannant le code-barre ou le datamatrix sur la boîte du médicament, l'appli vous communiquera les renseignements nécessaires. Et bien sûr, elle permet toujours de consulter ses remboursements, de trouver un professionnel de santé conventionné grâce à la géolocalisation ou encore de prendre rendez-vous avec un conseiller mutualiste...

Une aide efficace pour gérer sa santé au quotidien... ● Alexandra Luthereau



RENCONTRE-DÉBAT ET ANIMATIONS À LA MAIRIE DU X^E ARRONDISSEMENT

Environnement et maladies chroniques



« **V**ivons longtemps mais en bonne santé... » C'est par ces mots qu'Anne Souyris, adjointe à la Mairie de Paris, a accueilli la conférence « Santé environnementale et maladies chroniques : un enjeu pour le xx^e siècle », organisée par La Mutuelle Familiale et la mairie du X^e arrondissement. A la tribune, Félix Abecia, président du comité d'animation parisien de La Mutuelle Familiale, Léonora Tréhel, présidente, et André Cicoella, président du Réseau environnement santé. « Pour l'Oms, les maladies chroniques sont une épidémie mondiale, a rappelé André Cicoella... En vingt ans, le nombre de malades a été multiplié par trois. Le lien avec un environnement dégradé est de plus en plus mis en évidence. » Après un jeu nourri de questions-réponses, les nombreux participants étaient invités à s'impliquer dans des ateliers pour confectionner leurs produits ménagers respectueux de l'environnement et de la santé. ● François Fillon



ITINÉRAIRE D'UN MILITANT MUTUALISTE

« La santé et le social sont indissociables »

© LAHCÈNE ABIB

En 2017, Marc Zamichiei signe un ouvrage sur l'histoire de La Mutuelle Familiale*, dont il est adhérent. Aujourd'hui, il publie *Ce feu qui brûle encore*, où il relate son itinéraire personnel. Précieux, ce voyage dans le temps revisite les combats de l'histoire politique, syndicale et mutualiste de ces soixante dernières années. Il invite à la réflexion, alors que la question sociale revient avec force dans le débat national.

Qu'est-ce qui vous a incité à écrire ce témoignage ?

J'avais envie et besoin de raconter cet itinéraire militant et le cheminement de ma réflexion. Mon engagement a été divers : politique, syndical et mutualiste.

Il m'a permis d'avoir une vision assez large des moyens d'œuvrer à une transformation sociale.

Vous racontez votre enfance dans le bassin minier du Pays-Haut lorrain...

C'est là que ma conscience sociale a pris ses racines. Mon grand-père était maçon. Immigré italien, il avait fui à la fois le fascisme et la misère économique et rejoint le bassin

minier qui embauchait de la main-d'œuvre étrangère.

En 1943, mon père, résistant, est déporté à Buchenwald. Cette histoire familiale a pesé sur mes engagements futurs. J'ai aussi été marqué par les grèves contre la fermeture de la mine et par la détresse de ces hommes condamnés au chômage, au suicide parfois.

Étudiant, vous vous engagez dans le syndicalisme, puis en politique.

A l'Unef à la fac de Nancy, puis au Parti communiste local et ensuite au comité central, dont je fus l'un des plus jeunes membres. Dans le Pays-Haut lorrain, à cette époque, tout le monde était communiste et le parti jouait un rôle considérable dans le combat social et

l'organisation des ouvriers issus de l'immigration.

En 1985, vous entrez en mutualité, pourquoi ce choix ?

Je connaissais mal la mutualité, mais je connaissais bien les questions de santé. En tant qu'élu local en Lorraine, j'avais pu constater combien la santé et le social sont indissociables.

Cette année-là est créée la Fédération des mutuelles de France, à partir des mutuelles ouvrières. Je me retrouve alors pleinement dans une organisation qui fait de l'accès aux soins pour tous, de la lutte contre les

inégalités de santé et de la réponse aux besoins sociaux, sa priorité...

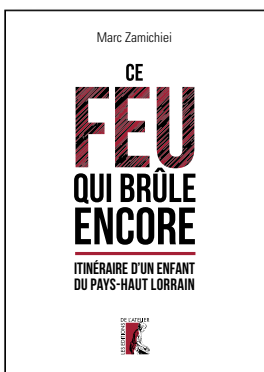
Cet engagement va durer trente ans...

Et avec enthousiasme ! Je retrouve dans ce mouvement les valeurs qui sont les miennes. Avec la mutualité, le changement, ce n'est pas pour demain c'est aujourd'hui, ici et maintenant. ●

Propos recueillis par A.-M. T.

* *Militants de la solidarité Une histoire de La Mutuelle Familiale*, éditions de l'Atelier, 20 €.

Ce feu qui brûle encore, éditions de l'Atelier, 17 €.



LORRAINE

Festival des rencontres sociales

Comme chaque année, La Mutuelle Familiale est partenaire du Festival des Rencontres sociales, organisé en Lorraine par l'association Marche et rêve. A Homécourt, Jœuf, Jarny, Mancieulles et Tucquenieux, projections de films, concerts et spectacles se succéderont du 1^{er} au 10 mars. ● Programme complet sur www.ville-joeuf.fr



MARIE-CHRISTINE RENUCCI - ADMINISTRATRICE

« On se parle, on s'écoute, on avance »

Avocate à Nice, Marie-Christine Renucci ferraille depuis vingt-cinq ans sur plusieurs fronts de la justice sociale. Administratrice de la Mutuelle Familiale depuis juin dernier, elle y défend sa vision d'une « société plus harmonieuse ».

Dans son bureau que borde une rue passante du cœur de Nice, Marie-Christine Renucci prend volontiers sur son temps pour parler de ce qui lui est cher : la justice sociale. Fille d'une mère cadre infirmière et d'un père délégué Force ouvrière à la caisse primaire d'assurance-maladie, cette native d'Antibes sourit : « On a le social à cœur et à corps dans la famille ! Mes parents m'ont donné un bel exemple d'engagement, tant sur le plan de la santé que sur celui des droits. Mon action est un continuum de la leur. »

Avocate de cinquante et un ans, elle a prêté serment en 1994. Vingt-cinq ans de « barre », durant lesquels elle œuvre essentiellement dans le droit de la famille. « Lorsqu'on est avocat, on est le porte-parole des gens que l'on défend. Eh bien, en tant que mutuelle aussi », résume-t-elle avec simplicité. Désignée déléguée de La Mutuelle Familiale il y a un peu plus de cinq ans, Marie-Christine est élue administratrice en juin 2018, une fonction qu'elle cumule avec celle de trésorière adjointe.

L'engagement mutualiste ? « Un combat, un beau combat ! », clame-t-elle dans son cabinet, où s'entassent pochettes colorées et jolis bibelots. « La Sécurité sociale est un acquis extraordinaire actuellement grignoté, remis en cause ; avec un transfert de charges de l'Etat vers les sala-



© IAN HANNING/REA

riés, les chômeurs, les retraités, les mutualistes... C'est un vrai choix de société qui se dessine là. Moi, je crois qu'il y a un socle – fondateur – que nous devons conserver. C'est un capital inaliénable. La santé a un coût, mais elle n'a pas de prix. »

Celle qui veille au respect des droits des mineurs isolés dans les Alpes-Maritimes et parraine l'éducation d'une petite fille à Madagascar enfonce le clou : « Une mutuelle, ce n'est pas juste se faire rembourser des médicaments ! C'est un passeport sur la vie. » Volubile, elle poursuit : « Ce qui est beau dans une mutuelle, c'est la base. Son cœur, c'est l'adhérent. Une mutuelle ressemble à un puzzle où les pièces s'ajustent les unes aux autres. Le corps mutualiste c'est ça : si un membre souffre, tout le monde est là pour qu'il aille mieux. »

Marie-Christine voit aussi dans la mutuelle un lieu d'échange essentiel entre le groupe et l'individu : « A

La Mutuelle Familiale, on sert une personne qui a une vie, une voix. On se parle, on s'écoute, on avance. C'est un exercice de démocratie participative passionnant ! Surtout dans un monde avec tant d'interfaces, c'est agréable que des choses soient incarnées, qu'on ait des gens à qui parler. »

Fan de natation, « en fille du Sud », et passionnée par l'Italie, notamment sa période baroque, l'avocate se nourrit de l'expérience de la mutualiste et inversement. « En tant que spécialiste du droit civil, je vois chaque jour la paupérisation d'une partie de la population. Des personnes qui doivent choisir entre se loger, se nourrir et se soigner... Cela a forcément un impact sur mon action mutualiste », confirme-t-elle. Avant de s'élever contre toute « marchandisation de la santé » : « Nous devons être compétitifs, bien sûr. Mais dans le respect de nos valeurs. Nous sommes une mutuelle humaniste, et l'homme n'est pas une marchandise. » ● **Coralie Bonnefoy**

“
Il y a un socle à conserver. La santé a un coût, mais n'a pas de prix.”

CONSULTATION CITOYENNE

Mieux prendre soin de nos aînés

Une nouvelle loi sur le grand âge et l'autonomie est en préparation pour être votée avant la fin de l'année. Elle a été précédée par une grande consultation citoyenne à laquelle a participé La Mutuelle Familiale.

Celle qui, en tant que complémentaire de vie, accompagne ses adhérents de la naissance à la fin de vie, a fait part de ses propositions, tout en rappelant les actions déjà mises place pour favoriser un vieillissement harmonieux.

En préambule, La Mutuelle Familiale souligne que la question de la perte d'autonomie due au grand âge ne doit pas être dissociée de la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Elle insiste aussi sur l'importance de la prévention pour rester en bonne santé le plus longtemps possible. La contribution de la mutuelle porte sur trois points :

- prendre en compte l'humain et décloisonner les différents modes

de prise en charge. Il s'agit d'abord et avant tout de mettre en place une « approche sociale », tenant compte du parcours de vie de la personne, de ses choix et de ceux de sa famille ;

- formaliser clairement une aide aux aidants. Ils sont aujourd'hui 8 millions, qui fournissent une aide informelle estimée à 10 milliards d'euros. Portant la parole de ses adhérents sur ce sujet, la mutuelle

affirme que ces aidants doivent être reconnus et soutenus.

Elle formule trois pistes : l'extension des droits existants au travail, l'appui financier aux associations qui les soutiennent et la reconnaissance du statut d'aidant ;

- assurer un financement soutenable et pérenne de la perte d'autonomie avec la création d'un droit universel pour tous, géré dans le cadre de la solidarité nationale.

Enfin, La Mutuelle Familiale réaffirme sa volonté de continuer à s'investir pour faire face à ce défi majeur. ● **Elise Dupécher**

La consultation (octobre-décembre 2018)

■ 414 000 participants

■ 18 000 propositions

■ 1,7 million de votes

Ces contributions ont alimenté un rapport que devait remettre

en février au gouvernement Dominique Libault, le président de la mission grand âge et autonomie, dans la perspective d'une réforme.



Une centenaire à l'honneur

Une cérémonie a rendu hommage, le 14 décembre dernier, à Jeanne Borzakian, née il y a tout juste cent ans en Pologne. Cette adhérente de longue date à La Mutuelle Familiale est arrivée en France avec sa famille en 1928, elle s'est engagée au parti communiste, a participé aux grèves de 1936 et, dès le début de l'Occupation, est entrée dans la Résistance (Ftp-Moi), alors qu'une partie de sa famille est déportée et assassinée à Auschwitz. A la fin de la guerre, elle épouse un résistant d'origine arménienne, et toute sa vie, elle continuera de militer pour plus de justice sociale.

Autour d'elle et de Pierrette Rossi, elle aussi résistante centenaire, des représentants de la mairie du XIX^e arrondissement de Paris, des associations de résistants et les familles de ces femmes remarquables. **E. D.**

PARRAINAGE

Un geste mutualiste et solidaire

La campagne de parrainage 2019 bat son plein. En recommandant La Mutuelle Familiale à ses proches, l'adhérent participe à son développement et soutient, dans le même temps, les victimes de catastrophes naturelles.

L'opération de parrainage 2018 a permis de faire un don d'une valeur de 10 000 € à Enfance et Partage, l'association plébiscitée par les parrains l'an dernier. Cette année, c'est la Croix-Rouge qui pourrait recevoir cette somme. Pour chaque parrainage, La Mutuelle Familiale s'engage en effet à verser 20 € à cette association, afin d'aider les victimes de catastrophes naturelles, comme les inondations meurtrières de l'automne dernier dans l'Aude. En réalité, tout le monde est gagnant dans cette opération. La mutuelle en sort renforcée grâce à de nouveaux membres, le parrain et le filleul reçoivent chacun 30 €

en chèques-cadeaux. Etre parrain peut aussi réserver de belles surprises : un tirage au sort sera organisé entre tous les parrains de 2019 à la fin de l'année ou au début 2020. L'heureux gagnant aura le plaisir de repartir avec un vélo électrique, et son filleul avec une trottinette électrique et son casque. Le multiparrainage est encouragé avec l'envoi d'un chèque cadeau de 50 € à partir du deuxième filleul (dans la limite de cinq parrainages.)

Parrainer, c'est un acte simple, mais très utile pour participer au déve-

loppement de la mutuelle. Et le parrainage est aussi le gage de la satisfaction des adhérents : « L'adhérent satisfait de sa mutuelle devient son meilleur ambassadeur. Il est aussi acteur au départ de cette chaîne de solidarité. Il est celui qui l'encourage », souligne Olinda Januario, responsable marketing web et communication produit au sein de La Mutuelle Familiale. Alors, si votre mutuelle et ses engagements solidaires vous conviennent, reportez-vous à l'encadré ci-dessous ! ●

A. L.

Vous voulez recommander votre mutuelle à un proche ?

Vous trouverez les bulletins de parrainage dans les agences de La Mutuelle Familiale. Vous pouvez aussi appeler au 09 71 10 15 15 pour en obtenir ou encore enregistrer votre parrainage sur www.mutuelle-familiale.fr/parrainer-un-proche

Pourquoi parrainer ?

Vous êtes satisfait de La Mutuelle Familiale et appréciez notre esprit solidaire. Faites en profiter un parent, un ami, un voisin ! Grâce à votre parrainage, vous bénéficiez d'avantages et vous partagez autour de vous les valeurs de solidarité de votre mutuelle.

Plus qu'une complémentaire santé, c'est la **COMPLÉMENTAIRE DE VIE** qui vous accompagne au quotidien et à toutes les étapes de votre vie.

DES AVANTAGES PARTAGÉS ET UN SOUTIEN SOLIDAIRE À DES POPULATIONS FRAGILISÉES

AVANTAGES 2019
Tout le monde y gagne !

- 1 Vous recevez **30 €**
- 2 Votre filleul reçoit aussi **30 €**
- 3 La Croix Rouge reçoit jusqu'à **10 000 €** sur la base de 20 € par parrainage

INNOVATION SOLIDAIRE !

À la demande de ses adhérents, La Mutuelle Familiale souhaite que votre parrainage permette de soutenir, via notre partenaire historique qui est la Croix Rouge, **LES VICTIMES DE CATASTROPHES NATURELLES** qui se multiplient en France.

1 Recommander une VRAIE MUTUELLE

2 Qui récompense PARRAINS + FILLEULS

3 Tout en soutenant les VICTIMES de catastrophes naturelles

100 millions de recommandations au fil de l'année

Solidarité envers les victimes de catastrophes naturelles

Pour vous remercier de votre confiance, nous aurons le plaisir de vous offrir, à vous ainsi qu'à votre filleul, **UN CHÈQUE CADEAU DE 30 €**. Grâce à votre parrainage, La Mutuelle Familiale fera don jusqu'à **10 000 € À LA CROIX ROUGE** pour lui permettre de soutenir **LES VICTIMES DE CATASTROPHES NATURELLES**.

Choisir une mutuelle, c'est aussi s'entraider !

ÊTRE PARRAIN PEUT RÉSERVER DE BELLES SURPRISES !

En plus du chèque cadeau de 30 €, vous participerez à notre tirage au sort...

1^{re} SURPRISE Vous serez peut-être l'heureux gagnant d'un vélo électrique !

2^e SURPRISE Si vous êtes tiré au sort, votre filleul recevra une trottinette électrique avec son casque.

La Mutuelle Familiale
ma complémentaire de vie

PARRAINEZ VOS PROCHES ET BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES PARTAGÉS



1 Recommander 2 Recevoir 3 Soutenir
1 parrainage = 1 récompense + 1 don à la Croix Rouge

100 millions de recommandations au fil de l'année

FONDATION SANTÉ ENVIRONNEMENT

Faire bouger les lignes en 2019

La Fondation entre dans sa phase de réalisation. Tour d'horizon des actions engagées en santé environnementale.

« **N**otre champ d'action est très large. La Fondation a opté pour une orientation ciblée sur la périnatalité, explique Bénédicte Petitbon, responsable prévention et action sociale à La Mutuelle Familiale. Elle met en œuvre une politique de soutien très variée autour de cette problématique, avec une aide à la recherche appliquée, au lancement de projet, à l'information et à la sensibilisation. »

Soutenir les acteurs

La Fondation s'associe au partenariat de longue date entre La Mutuelle Familiale et l'association Générations Cobayes, le « mouvement des jeunes engagés pour le bien-être de toutes et tous » : un Mooc (acronyme anglais pour formation en ligne ouverte à tous) sera mis en place au cours du premier semestre, avec notamment des vidéos-tutos pour apprendre comment éviter les perturbateurs endocriniens et autres polluants dans l'ali-



© BURGER/PHANIE

mentation. Par ailleurs, la Fondation cofinance avec l'agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine une étude « Pesticides et atteinte de la qualité spermatique en région Nouvelle-Aquitaine ». Conduite par le Chu de Bordeaux, cette recherche répond à la volonté de travailler le plus en amont possible sur les expositions environnementales.

Encourager la formation

Du côté des maternités et des crèches, l'étude lancée par la Fondation sur les actions existantes en santé environne-

mentale a montré que la formation des professionnels était sinon manquante, du moins insuffisante. La Fondation réfléchit donc à lancer une bourse pour encourager la conception de projets de modules de formation maïeutique. « Sa vocation est de soutenir ou de susciter des projets, non de les réaliser elle-même. Dans le même esprit, nous avons l'idée d'un challenge étudiant autour d'une problématique environnementale », précise Bénédicte Petitbon.

Partager les bonnes pratiques

Pour le volet sensibilisation, dans la continuité de l'étude conduite dans les maternités et crèches, la Fondation propose le 23 avril, à Brest, une conférence sur la périnatalité. « On y parlera de ce qui se fait concrètement dans les lieux d'accueil des nourrissons et des tout-petits. Nos conférences sont tournées vers le partage des bonnes pratiques. » La conférence de Brest s'adresse aux adhérents, mais aussi aux professionnels de santé. Pour la responsable prévention, « il est important de savoir qu'on peut agir et cela permet aussi, en tant qu'utilisateur, de poser les bonnes questions. » ●

Valérie Iniesta

SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Ateliers, conférences et ciné-débats

La Mutuelle Familiale apporte son concours à la Semaine pour les alternatives aux pesticides qui se tient partout en France, du 20 au 30 mars.

A Lons-le-Saunier, elle intervient pour la deuxième fois, en partenariat avec la Ville, avec un atelier « Air pur dans nos maisons » pour identifier

les polluants. A Rennes (le 28 mars) et à Aix-en-Provence, la mutuelle et Générations Cobayes proposent une conférence-théâtre humoristique et participative, « l'Eco-orgasme », sur l'impact de l'environnement sur notre santé. En Lorraine, à Jarny et à Jœuf, avec l'association « Nous voulons des coquelicots », le débat

est lancé avec la projection du film *Zéro phyto, 100 % bio* et l'exposition de la mutuelle sur les perturbateurs endocriniens. Autant d'occasions de présenter... des alternatives saines et durables. Pour connaître les dates de ces événements, se reporter au calendrier des initiatives, p. XII et/ou sur www.mapreventionsante.fr. ● **V. I.**

ALIMENTATION

« Informés, nous pouvons faire le choix d'un meilleur équilibre alimentaire »

Philippe Courbon, éducateur en santé et fondateur du cabinet Idee, tiendra le 29 mars une conférence sur l'alimentation au siège de La Mutuelle Familiale à Paris.

Faut-il changer son alimentation et pourquoi ?

Ce qui se joue dans nos assiettes, ce sont des enjeux de santé publique, environnementale et planétaire, car nos choix en matière d'alimentation influencent aussi les modes de production, de distribution, de fabrication...

Quels sont les thèmes que vous allez aborder lors de la conférence ?

Un premier volet analysera l'évolution des mœurs alimentaires depuis 1850 à partir de trois aliments (la



viande, le pain, le sucre) et les conséquences sur les maladies dites « de civilisation », comme le cancer, le diabète, l'obésité, les maladies dégénératives.

L'occasion de balayer les pollutions chimique, alimentaire et environnementale, la question des labels et des étiquetages, ainsi que celle de la qualité nutritionnelle des aliments. Sans oublier cette dualité : malbouffe au Nord et malnutrition au Sud. Bref, manger est en soi un acte politique. Dans un deuxième volet, il sera question de comprendre comment ce que nous consommons a un impact sur l'écono-

mie mondiale de l'alimentation. Questions dont nous retiendrons enfin quelques options directement applicables au « manger autrement ».

Est-ce que changer son alimentation est à la portée de tout un chacun ?

Nos choix dépendent de l'information dont nous disposons et de notre responsabilité, individuelle et collective. Le pouvoir d'achat compte aussi. Cela dit, il s'agit souvent d'une répartition de budget. Un meilleur équilibre alimentaire peut se faire à budget égal. Car il faut prendre en compte que la pollution chimique dans l'alimentation a un coût. Nous payons d'abord ce que nous consommons, puis dans un second temps les soins des maladies causées par la consommation de ces produits. ●

Propos recueillis par A. L.

www.cabinetidee.com

GÉNÉRATIONS COBAYES

Un week-end de formation

En partenariat avec La Mutuelle Familiale, Générations Cobayes a organisé, en novembre 2018, un week-end spécial « Do it yourself » Cosmétiques et alimentation. Le but ? Former des volontaires à la fabrication de cosmétiques sans perturbateurs endocriniens et à l'élaboration de plats sains... afin de leur permettre de devenir, à leur tour, animateurs d'ateliers. E. D.



PHOTOS © LAHCÈNE ABIB

LE CALENDRIER DES INITIATIVES DE PRÉVENTION

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS

- 12 mars, de 14 h à 16 h 30, Journée nationale de l'audition.
- 13 mars, de 14 h à 16 h 30, atelier parents/enfants « Le bon usage des écrans ».
- 25 mars, de 10 h à 12 h 30, « Ça va la forme ? » (4 séances).
- 4 avril, de 14 h à 16 h 30, « Le sucre, bon ou mauvais pour ma santé ? »
- 18 avril, de 14 h à 16 h 30, « Sel et santé ».
- 14 mai, de 14 h à 16 h 30, « Alimentation saine pour des seniors en forme » (5 séances).
- 18 mai, de 9 h à 18 h, formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (Psc1) (payant).

SEINE-ET-MARNE

Meaux

- 11 avril, de 14 h à 16 h 30, « Ma maison ma santé : contenants alimentaires et santé ».

SEINE-SAINT-DENIS

Drancy

- 23 mai, sur rendez-vous, tests de la vue pour les seniors.

Montreuil

- 16 avril, de 14 h 30 à 17 h, « Ma maison ma santé : produits d'entretien » et « Mon air intérieur : produits d'hygiène et de beauté, inoffensifs ? » (2 séances).
- 4 juin, de 14 h 30 à 17 h, « Sel et santé ».

VAL-DE-MARNE

Ivry-sur-Seine

- 17 avril, toute la journée, dépistage orthodontie.

VAL-D'OISE

Argenteuil

- 16 mars, de 9 h à 18 h, formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (Psc1) (payant).
- 11 avril, sur rendez-vous, tests de la vue pour les seniors.

HAUTS-DE-FRANCE

OISE

Compiègne

- 28 mai, de 10 h à 12 h, découverte de la marche nordique.

Montmacq

- 29 mars, de 10 h à 12 h,

découverte de la marche nordique.

Thourotte

- 14 et 15 mars, de 9 h à 17 h, Journée nationale de l'audition.
- 21 mars, de 9 h 30 à 12 h, « Sel et santé ».
- 4 avril, de 9 h 30 à 12 h, atelier découverte audition.
- 6 juin, de 9 h 30 à 12 h, « Sucres et santé ».

GRAND EST

MARNE

Reims

- 12 et 14 mars, de 9 h 30 à 17 h, Journée nationale de l'audition.
- 28 mars, de 14 h 15 à 16 h 30, prothèses auditives.
- 30 avril, de 14 h 15 à 16 h 15, atelier prévenir les accidents domestiques.
- 14 et 21 mai, de 14 h 15 à 16 h 15, atelier sommeil et relaxation (2 séances).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Homécourt

- 14 mars, de 9 h à 17 h, Journée nationale de l'audition.
- 18 mars, de 14 h à 16 h, atelier prévenir les accidents domestiques.
- 26 mars, de 10 h à 12 h, atelier prévenir les accidents domestiques.
- 2 avril, de 10 h à 12 h, exposition « Perturbateurs endocriniens » et de 14 h à 16 h 30, « Sel et santé ».
- 17 avril, de 14 h à 16 h, exposition « Perturbateurs endocriniens ».
- 2 et 9 mai, 6 juin, de 10 h à 12 h, expo « Perturbateurs endocriniens ».

Jarny

- 22 mars, à 20 h 30, film *Zéro phyto, 100 % bio* et exposition « Perturbateurs endocriniens ».

Jœuf

- 29 mars, 20 h 30, film *Zéro phyto, 100 % bio* et exposition « Perturbateurs endocriniens ».

MOSELLE

Thionville

- 25 avril, de 14 h à 16 h, atelier sommeil et relaxation (2 séances).

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

JURA

Dole

- 26 mars, de 9 h 30 à 12 h, « Sucre et santé ».

- 2 avril, de 9 h 30 à 12 h, « Sel et santé ».

- 9 avril, de 9 h 30 à 12 h, « Matières grasses ».

- 21 mai, de 14 h à 16 h 30, atelier sommeil et relaxation (2 séances).

Lons-le-Saunier

- 27 mars, de 14 h à 16 h, atelier air pur pour nos maisons.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-MARITIMES

Antibes

- 15 mars, sur rendez-vous, Journée nationale de l'audition.

Cannes

- 14 mars, sur rendez-vous, Journée nationale de l'audition.

OCCITANIE

HÉRAULT

Montpellier

- 19 mars, sur rendez-vous, Journée nationale de l'audition.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan

- 6 avril, toute la journée, Parcours du cœur.
- 13 avril, toute la journée, atelier « Bien-être au naturel ».

BRETAGNE

CÔTES-D'ARMOR

Langueux

- 22 mai, de 18 h 30 à 22 h 30, conférence sur l'activité physique.

Saint-Brieuc

- 3 et 24 avril, de 9 h 30 à 17 h, Journée nationale de l'audition.

FINISTÈRE

Brest

- 4 avril, de 9h30 à 17h, Journée nationale de l'audition.
- 23 avril, de 18h30 à 22h30, conférence périnatalité.

ILLE-ET-VILAINE

Rennes

- 25 avril, de 9 h 30 à 17 h, Journée nationale de l'audition.

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTIONS : 01 55 33 40 18

ou prevention@mutuelle-familiale.fr ou sur

www.mutuelle-familiale.fr et www.mapreventionsante.fr/agenda